

DIRECTION LA PRESQU'ÎLE DE QUIBERON

Penthièvre

11/14 ans

14 jours



Conformes au projet de notre association, ces séjours participent au développement des jeunes à travers une volonté éducative présente en permanence (des visites à la vaisselle, des jeux aux tâches ménagères, des soirées aux baignades...)

Les animations sportives proposées permettent aux jeunes de découvrir de nouvelles activités et de développer leur esprit d'équipe, l'entraide, la connaissance de soi et de ses limites. Dans un cadre de découverte, nous privilégions l'initiation. Ainsi, ces activités sont ouvertes à tous.

De plus, la découverte culturelle est considérée comme un apport d'une richesse inestimable. Rencontrer les populations, connaître le patrimoine culturel et l'histoire d'un pays ou d'une région, découvrir des rythmes de vie différents, autant d'activités qui permettent de poser un autre regard sur le monde.

Au-delà de la découverte culturelle et sportive, il s'agit également de connaître la vie en collectivité de manière différente. La vie de tous les jours est totalement chamboulée ! Les jeunes apprendront à être plus autonomes dans la gestion de leur quotidien.

LE SÉJOUR – EN BREF

Des vacances actives entre copains, où tu pourras faire tes propositions d'activités selon tes envies ! Tu découvriras la côte sauvage par l'intermédiaire d'activités paddle géant, kayak,... , Sans oublier les baignades, les grands jeux et les moments de détente !

LA DESTINATION

Direction Penthièvre à l'entrée de la presqu'île de Quiberon, en Bretagne sud ! Des vacances sur la côte Morbihannaise entre côte sauvage et baie de Quiberon (de quoi satisfaire tous les goûts).

L'HÉBERGEMENT

Au camping de Penthièvre à St Pierre Quiberon. Hébergement sous tentes de 2 à 4 places. Tu sera réveillé le matin par le bruit des vagues et tu pourras admirer de magnifiques couchés de soleil sur la plage à 100m du camping. Par petit groupe et encadré par des animateur-ices, tu participeras à la vie du camp (préparation et élaboration des repas, vaisselle, rangement ...)

LES ACTIVITÉS

Les jeunes seront associés aux décisions de la vie quotidienne. Selon les demandes des jeunes le programme peut évoluer. Des temps libres sont prévus dans le programme pour répondre à ces demandes.

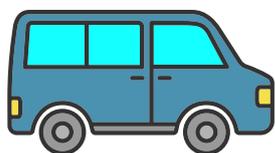
- Baignades
- Marchés locaux et découverte du patrimoine
- Activités nautiques (kayak, paddle, ou autre)
- Grands jeux et veillées



LE GROUPE

Le groupe sera composé de 15 jeunes. Ils sont encadrés par un(e) directeur-trice et selon l'effectif définitif, un.e animatrice et animateur diplômés ou en cours de formation. pour 8 jeunes.

LE TRANSPORT



Minibus pour les déplacements.
Au départ de : Brest; Rennes, Auray ou sur place

DATES & TARIFS

Les prix s'entendent tout compris : hébergement, transport, activités, encadrement, assurances, adhésion. Facultatif : Assurance annulation 4.91 % du prix du séjour).

Du 07/07 au 20/07

**14 jours
965 €**

Du 21/07 au 03/08

**14 jours
965 €**

Du 04/08 au 17/08

**14 jours
965 €**



INFORMATIONS PRATIQUES

Documents relatifs au séjour

Certains séjours nécessitent des documents spécifiques à la thématique du séjour, au pays de destination ou encore aux types d'activités pratiqués. Ce séjour nécessite de fournir à l'association pour chaque enfant : une fiche sanitaire, un droit à l'image, une copie des vaccins, une attestation de capacité nautique ou test anti-panique.

Droit à l'image

L'autorisation de la famille ou du responsable légal est nécessaire pour pouvoir prendre un enfant en photo au cours du séjour. Pour information, ces photos permettent aux équipes d'alimenter les blogs au cours du séjour pour donner quelques nouvelles. Elles peuvent ensuite être récupérées afin d'être utilisées pour les supports de communication de l'Aroéven et par extension de la Fédération des Aroéven (brochures, site internet, expositions, ...) Nous excluons bien évidemment toute photo qui ne serait pas appropriée pour une communication grand public. Il convient donc de bien remplir et retourner le document d'autorisation de droit à l'image joint au dossier administratif.

Communication avec les responsables légaux

En fonction du matériel disponible sur place et des facilités de connexion, les équipes d'animation alimenteront un blog du séjour. Les codes de connexion seront communiqués sur les convocations au départ. Les pages internet seront actives 10 jours avant le départ en vacances, afin que le directeur ou la directrice du séjour puisse y laisser un message à l'intention des jeunes et de leurs parents. Le blog sera alimenté le plus souvent possible. Seules les photos des enfants pour lesquels l'Aroéven a reçu l'autorisation de droit à l'image pourront être diffusées sur ces blogs.

En cas d'urgence

Veuillez contacter l'Aroéven, au 02.99.63.15.77 ou en dehors des heures de bureaux au 07.57.77.78.37. La permanence sera en mesure de joindre le groupe.

Quelques règles de vie

Un séjour collectif suppose un certain nombre de règles à respecter.

Nous pouvons déjà affirmer que :

- L'usage du tabac est toléré. Des lieux et des moments peuvent être aménagés
- La consommation d'alcool est strictement interdite
- La consommation de drogue est strictement interdite

En cas de comportement déviant, de violence, de mise en danger, de vol, de non-respect des règles notamment celles citées ci-dessus, les familles seront prévenues, des sanctions seront prises pouvant aller jusqu'au renvoi du jeune concerné aux frais de la famille.



INFORMATIONS ASSURANCES

Assurances des personnes & des biens

Le séjour et les participants sont assurés par la MAIF au titre des dommages corporels, de la responsabilité civile, des dommages aux biens ainsi qu'à Inter Mutuelle Assistance en cas de rapatriement.

Assurance annulation - voyages

Si vous avez souscrit une assurance annulation lors de l'inscription, les conditions d'octroi de la garantie sont disponibles sur notre site www.aroeven-bretagne.fr (coin des parents) ou sur simple appel téléphonique.

Trousseau et matériel du séjour

Chaque séjour dispose d'un trousseau différent suivant les activités prévues et les conditions d'hébergement, celui-ci est communiqué au moment de l'inscription.

